

## 2) Version originale

3 questions à François Toussaint,  
résidant à Chambonas,  
vétérinaire, exploitant agricole,  
membre des Chambres d'agriculture,  
et de commissions nationales sur la santé,  
les maladies professionnelles, et la protection animale.

### **François, que vous inspire la question des gaz de schiste ?**

« Avant cette malheureuse signature du décret « Borloo », la question était méconnue, y compris des instances agricoles. Sensibilisé depuis peu, je comprends qu'il y a là un pactole, mais je suis outré de constater la très grande distorsion entre une réglementation qui tend à protéger l'eau en quantité et en qualité, à protéger les espaces agricoles et les zones naturelles, et les autorisations délivrées pour le gaz de schiste, en toute opacité, au mépris de cette réglementation. La limitation des pesticides, l'interdiction de les mélanger, qui sont logiques et salvatrices, s'appliquent aux agriculteurs mais épargnent curieusement les foreurs. Il est plus compliqué d'installer une éolienne, démontable en une journée, qu'un puits de forage qui entraînera, lui, des dégâts irréversibles pour mille ans. Pourquoi, alors qu'on protège un peu partout, laisserait-on les foreurs faire n'importe quoi ? Pourquoi sont-ils dispensés des études d'impact ?

### **Et les additifs chimiques employés pour fracturer ?**

La nature pourrait à la rigueur faire face à l'injection d'un produit, mais il est question d'ajouter aux 20.000 mètres-cube d'eau de chaque forage 1%, soit 200 m<sup>3</sup>, d'un cocktail de 600 produits chimiques. On ne sait pas ce qui sera utilisé réellement, on ignore tout des inter réactions entre ces produits, et tout autant des réactions qui se produiront inmanquablement au contact des éléments rencontrés dans le sol. Tout le contraire du principe de précaution : là encore les foreurs passent outre à toutes les lois ! L'acide chlorhydrique par exemple est corrosif, mais pas très toxique en solution aqueuse. Par contre il peut le devenir avec des agents oxydants de type eau de javel, donnant de la chlorite, terriblement toxique sous forme gazeuse, et de sinistre mémoire. La présence dans chaque puits de 250 litres de biocides (= qui détruit la vie), suffira à détruire la faune et la flore : pas de vie sous terre, pas de vie sur terre ! L'état actuel de la Pennsylvanie, entre autres, le montre bien.

### **Vous voulez vraiment nous faire peur ?**

C'est la simple réalité. D'autres produits très dangereux se retrouveront inmanquablement dans le mélange final de sortie, dont la N-oxyde 4-Nitroquinoléine utilisée en expérimentation pour créer des cancers de la bouche et de la langue. Le 1<sup>o</sup> juin 2011, une maladie neurodégénérative, type maladie de Parkinson, a été reconnue comme directement liée à l'utilisation de pesticides. Le critère principal pour sa reconnaissance était qu'avec certains pesticides, paraquat et rothénone, on pouvait reproduire cette maladie. Ils seront eux aussi dans ces mélanges, au dedans comme au dehors ! La toxicité, le seuil de lésion irréversible, le seuil létal, sont connus pour chaque produit, mais ne peuvent pas l'être en cas de mélanges. Les droits d'explorer et exploiter ont été accordés comme si l'accident était impossible. Malheureusement il est possible, et même probable ! Qui peut nous garantir contre la perméation des sols, contre les failles, contre les puits qui se casseront d'eux-mêmes, sans parler des tremblements de terre ? Très vite il faut arrêter, sinon il est certain que les sols et les nappes phréatiques seront contaminés pour des siècles. Avec toutes conséquences. Il ne s'agit plus d'un principe de précaution, mais de constatations.

(Propos recueillis par Marc PLOSSARD)